



# Conseil économique et social

Distr. générale  
21 décembre 2004  
Français  
Original: anglais

## Commission de statistique

### Trente-sixième session

1<sup>er</sup>-4 mars 2005

Point 7 g) de l'ordre du jour provisoire\*

**Activités non classées par domaine : coordination  
et intégration des programmes statistiques**

## Rapport du Comité de coordination des activités de statistique sur les travaux de ses troisième et quatrième réunions

### Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique à titre d'information, conformément à la demande qu'elle a formulée à sa trente-cinquième session<sup>a</sup>, le rapport du Comité de coordination des activités de statistique sur les travaux de ses troisième et quatrième réunions (New York, 1<sup>er</sup> mars et 1<sup>er</sup>-3 septembre 2004). La Commission souhaitera peut-être tenir compte des vues du Comité lors de ses débats sur certains points de l'ordre du jour. Le tableau ci-après indique, pour chaque point, les paragraphes à consulter dans le rapport.

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Paragraphe(s) correspondant(s)</i>
5 b)	Statistiques de la santé	Par. 7 (I), 16 (II)
7 c)	Indicateurs de suivi des conférences des Nations Unies	Par. 5 (I), 7 à 10 (II)
7 d)	Présentation des données et des métadonnées statistiques	Par. 14 (II)
7 e)	Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées	Par. 19 (II)
7 f)	Statistiques des technologies de l'information et des communications	Par. 8 (I), 12 (II)

*Note :* I = Rapport sur les travaux de la troisième réunion.  
II = Rapport sur les travaux de la quatrième réunion.

\* E/CN.3/2005/1.

<sup>a</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2004, Supplément n° 4 (E/2004/24)*, chap. I.A.



## Rapport du Comité de coordination des activités de statistique sur les travaux de ses troisième et quatrième réunions

### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Première partie		
Rapport du Comité de coordination des activités de statistique sur les travaux de sa troisième réunion (New York, 1 <sup>er</sup> mars 2004)		
I. Introduction . . . . .	1	4
II. Travaux de la réunion . . . . .	2–13	4
A. Adoption de l'ordre du jour . . . . .	2	4
B. Harmonisation des années de référence des indices . . . . .	3	4
C. Projet de déclaration de principes applicable aux activités statistiques des organisations internationales . . . . .	4	4
D. Questions stratégiques liées aux indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement . . . . .	5	5
E. Conférence sur la qualité des données . . . . .	6	5
F. Rapport du groupe des Amis du Président de la Commission de statistique de l'Organisation mondiale de la santé et incidences de ce rapport pour le Comité . . . . .	7	5
G. Questions diverses . . . . .	8–12	6
H. Ordre du jour, date et lieu de la quatrième réunion du Comité (septembre 2004) . . . . .	13	6
Deuxième partie		
Rapport sur les travaux de la quatrième réunion du Comité de coordination des activités de statistique (New York, 1 <sup>er</sup> -3 septembre 2004)		
I. Introduction . . . . .	1	8
II. Travaux de la réunion . . . . .	2–25	8
A. Adoption du rapport de la troisième réunion et de l'ordre du jour de la quatrième réunion . . . . .	2	8
B. Projet de déclaration de principes applicable aux activités statistiques des organisations internationales . . . . .	3–4	8
C. Suivi de la conférence sur la qualité tenue parallèlement à la Conférence de l'Union européenne sur la qualité et la méthodologie de la statistique officielle . . . . .	5–6	9
D. Questions stratégiques liées aux indicateurs des objectifs du Millénaire en matière de développement . . . . .	7–10	9
E. Statistiques au niveau infranational . . . . .	11	10

F. Indicateurs relatifs aux technologies de l'information et de la communication . . . . .	12	11
G. Statistiques du tourisme . . . . .	13	11
H. Présentation des données et des métadonnées . . . . .	14	11
I. Harmonisation des années de référence des indices . . . . .	15	12
J. Statistiques de la santé . . . . .	16	12
K. Révision des données . . . . .	17	12
L. Réseau d'enquêtes sur les ménages . . . . .	18	12
M. Normes pour l'échange de données et de métadonnées . . . . .	19	13
N. Questions relatives aux travaux des équipes spéciales et des groupes de travail intersecrétariats . . . . .	20	13
O. Principales nouvelles initiatives prévues par les organisations . . . . .	21	13
P. Questions diverses relatives à la Commission de statistique . . . . .	22	14
Q. Questions diverses . . . . .	23-25	14

## **Première partie**

### **Rapport du Comité de coordination des activités de statistique sur les travaux de sa troisième réunion (New York, 1<sup>er</sup> mars 2004)**

#### **I. Introduction**

1. Le Comité de coordination des activités de statistique a tenu sa troisième réunion à New York le 1<sup>er</sup> mars 2004, sous la présidence du Directeur de la Division de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Andrew Flatt.

#### **II. Travaux de la réunion**

##### **A. Adoption de l'ordre du jour**

2. Le Comité a adopté l'ordre du jour.

##### **B. Harmonisation des années de référence des indices**

3. Plusieurs membres du Comité ont rendu compte oralement de leurs efforts visant à appliquer la recommandation que le Comité avait faite de recalculer tous les indices en prenant 2000 comme année de référence et d'achever l'opération d'ici à la fin de 2005. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a pris l'initiative d'envoyer un questionnaire à tous les membres du Comité, en juin 2004, pour leur demander de fournir des renseignements sur l'état d'avancement de l'opération, et de faire rapport au Comité à sa réunion de septembre.

##### **C. Projet de déclaration de principes applicable aux activités statistiques des organisations internationales**

4. Un représentant de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU a fait un exposé oral sur l'état d'avancement du projet de déclaration de principes applicable aux activités statistiques des organisations internationales. Une première version avait été distribuée au groupe de rédaction en novembre 2003 et avait fait l'objet de nombreuses observations. Les délibérations au sein du groupe ont porté principalement sur le niveau de détail approprié et sur la question de savoir s'il faudrait élaborer deux versions (une pour les utilisateurs et une pour les statisticiens). La Division fera distribuer une version révisée au groupe de rédaction. L'objectif est de parvenir à un texte auquel les derniers amendements puissent être apportés avant adoption à la réunion que le Comité tiendra en septembre.

## **D. Questions stratégiques liées aux indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement**

5. La Division de statistique a fait un exposé oral au Comité sur ses travaux relatifs à l'établissement des rapports sur les objectifs du Millénaire pour le développement en 2004 et en 2005<sup>1</sup>. La Division a également fait un compte rendu au Comité sur le Plan d'action de Marrakech, qui concerne l'amélioration des statistiques de développement. Certains membres du Comité ont rappelé que, suite aux délibérations du Comité concernant le rapport de Tim Holt<sup>2</sup> en septembre 2003, un certain nombre de questions stratégiques avaient été recensées, telles que la fréquence de la production de nouvelles données, le développement concomitant des sources de données (enquêtes et sources administratives) et la répartition des ressources entre les rapports nationaux et les rapports internationaux<sup>3</sup>. Le Comité a demandé à la Division de statistique d'établir, pour sa prochaine réunion, un rapport recensant ces questions et d'autres questions stratégiques liées aux indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement, et indiquant si ces questions avaient été examinées par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement et/ou dans le cadre du Plan d'action de Marrakech, et si oui, dans quelle mesure. L'objectif était de faciliter les délibérations lors de la prochaine réunion du Comité, qui analysera les moyens d'améliorer les activités des organisations internationales visant à aider les pays à produire les données nécessaires à l'établissement des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, le Comité a pris note de l'offre de la Banque mondiale, qui proposait de financer la poursuite des travaux de Tim Holt, et invité la Division de statistique et la Banque mondiale à définir ensemble la mission à confier à M. Holt. Le Comité était d'avis qu'il importait de rester au fait des activités du Projet objectifs du Millénaire, s'agissant en particulier de l'utilisation des données.

## **E. Conférence sur la qualité des données**

6. La Division de statistique a informé le Comité de l'appel à contributions lancé auprès des membres du Comité en prévision de la Conférence sur la qualité des données pour les organisations internationales, qui devait se tenir en Allemagne du 27 au 28 mai 2004. Certains membres du Comité ont rappelé qu'un des objectifs de la Conférence était d'échanger des informations sur les pratiques existantes. Le Comité s'est félicité du fait que plusieurs organisations comptaient présenter des articles. La date limite pour la soumission des résumés a été fixée au 20 mars 2004, les articles eux-mêmes devant être soumis pour la fin avril.

## **F. Rapport du Groupe des Amis du Président de la Commission de statistique de l'Organisation mondiale de la santé et incidences de ce rapport pour le Comité**

7. Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a informé le Comité des activités récentes de l'OMS, y compris la création du Health Metrics Network. L'OMS a souligné sa volonté de coopérer avec la Commission de statistique et avec des institutions partenaires par l'intermédiaire du Comité. Le représentant de l'Organisation panaméricaine de la santé a évoqué en particulier

l'importance de la coopération à l'échelon régional et mis en avant l'élaboration d'un système d'indicateurs de la santé en Amérique latine, ainsi que les travaux sur les classifications. Le Comité s'est félicité des progrès accomplis sur le plan de la coopération aux niveaux mondial et régional.

## **G. Questions diverses**

8. La CNUCED a informé le Comité des activités de coopération menées récemment avec plusieurs organisations, notamment l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Union internationale des télécommunications (UIT) et les commissions régionales, pour établir une liste centrale d'indicateurs relatifs aux technologies de l'information et des communications et pour aider les pays à améliorer leurs capacités d'établissement de statistiques dans ce domaine. Le Comité a approuvé la proposition de la CNUCED tendant à ce que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de sa prochaine réunion et accepté avec satisfaction qu'elle élabore un document pour l'occasion.

9. Le Comité a pris note des consultations entre l'OCDE et l'Organisation mondiale du tourisme relatives aux mécanismes de coopération dans le domaine des statistiques du tourisme. Le Président a invité les deux organisations à présenter, pour examen à la prochaine réunion du Comité, une note conjointe qui devrait recenser les questions préoccupantes et contenir des propositions concernant la coopération et la répartition des tâches entre les organisations concernées.

10. Le Comité a pris note de l'examen des modalités de coopération que l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) était en train d'effectuer et du fait qu'il avait invité d'autres institutions à fournir des contributions, notamment des propositions concernant de nouveaux domaines de coopération.

11. Le Comité a également pris acte du nouveau programme de travail du service de statistique de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et a encouragé la participation de statisticiens d'autres organismes ou institutions spécialisés des Nations Unies qui ne prenaient pas encore part aux activités du Comité.

12. Le Comité a pris note de l'offre de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) portant sur l'organisation d'une réunion du Comité à Montréal.

## **H. Ordre du jour, date et lieu de la quatrième réunion du Comité (septembre 2004)**

13. Le Comité a décidé de tenir sa quatrième réunion à New York du 1<sup>er</sup> au 3 septembre 2004. Il a également retenu comme thème principal le projet de déclaration de principes applicable aux activités statistiques des organisations internationales. Outre les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire (SA/2004/2), le Comité est convenu d'inscrire à l'ordre du jour les points suivants : indicateurs concernant les TIC (CNUCED), statistiques du tourisme (Organisation mondiale du tourisme, OCDE), présentation des données et des métadonnées (OCDE), normes d'échange de données et de métadonnées statistiques (OCDE),

politiques de révision (Fonds monétaire international) et séries chronologiques longues (OCDE). Il a pris note du fait que l'Organisation panaméricaine de la santé et l'OMS étaient disposées à présenter des travaux au titre du point 5 de l'ordre du jour provisoire, intitulé « Les statistiques au niveau infranational ». Il a rappelé qu'il avait demandé aux auteurs d'annoter les divers points de l'ordre du jour, afin qu'une nette distinction puisse être établie entre les points de l'ordre du jour appelant une décision telle que l'adoption de directives ou de pratiques optimales, les points devant donner lieu à un examen et les points visant essentiellement à donner l'occasion aux organisations d'échanger des informations. Il a demandé au Secrétariat de distribuer un ordre du jour révisé pour sa quatrième réunion, de demander aux auteurs d'ajouter des annotations et de suivre activement les préparatifs de la quatrième réunion. La date limite de dépôt des documents a été fixée à la mi-juillet.

#### *Notes*

- <sup>1</sup> Voir également « Indicateurs de suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement » (E/CN.3/2004/23).
- <sup>2</sup> Tim Holt, « Aggregation of national data to regional and global estimates » (SA/2003/8).
- <sup>3</sup> Voir également « Rapport sur les travaux de la deuxième réunion du Comité de coordination des activités de statistique (Genève, 8-10 septembre 2003) », (SA/2003/19), par. 9.

## **Deuxième partie**

### **Rapport sur les travaux de la quatrième réunion du Comité de coordination des activités de statistique (New York, 1<sup>er</sup>-3 septembre 2004)**

#### **I. Introduction**

1. Le Comité de coordination des activités de statistique a tenu sa quatrième réunion à New York du 1<sup>er</sup> au 3 septembre 2004. La réunion a été présidée par le Directeur de la Division de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Andrew Flatt.

#### **II. Travaux de la réunion**

##### **A. Adoption du rapport de la troisième réunion et de l'ordre du jour de la quatrième réunion**

2. Le Comité a adopté le rapport de sa troisième réunion, tenue à New York le 1<sup>er</sup> mars 2004. Il a aussi adopté l'ordre du jour de la quatrième réunion.

##### **B. Projet de déclaration de principes applicable aux activités statistiques des organisations internationales**

3. Le Comité a félicité le comité de rédaction présidé par Willem de Vries (Division de statistique de l'ONU) pour les travaux qu'il avait accomplis. Le Comité a proposé plusieurs modifications d'ordre rédactionnel et a prié le comité de rédaction d'en tenir compte lors de l'élaboration de la version révisée de la déclaration. Le Comité est convenu qu'il était bon de faire une distinction nette entre les principes et les pratiques; les principes devaient régir toutes les activités statistiques des organisations internationales.

4. Les membres du Comité ont accepté la proposition visant à demander à la Division de statistique de l'ONU d'entériner la déclaration de principes, de préférence à la session de mars 2005. Il a donc encouragé le comité de rédaction à présenter une version révisée du projet au cours des deux prochaines semaines et à le diffuser aux membres du Comité pour une dernière série d'observations d'ici fin octobre. Le Comité a invité le comité de rédaction à mettre au point pour novembre une version finale sur la base des observations reçues. Le texte serait ensuite présenté comme document officiel de la Commission de statistique, sous réserve d'un consensus suffisamment large entre les membres du Comité. Le Comité a aussi noté qu'en raison de certaines complexités d'ordre juridique et institutionnel, certaines organisations risquaient d'avoir beaucoup de difficultés à apporter officiellement leur appui aux principes, même si ces derniers bénéficiaient du soutien des praticiens dans les services de statistique de l'organisation. Il fallait espérer qu'à terme, les États Membres, reconnaissant la déclaration de principes comme un instrument pour exiger des organisations internationales une plus grande imputabilité, encourageraient donc vivement celles-ci à mettre en œuvre les principes énoncés dans la déclaration. Il a également été signalé à cet égard que le

Comité aurait intérêt à soumettre le texte au Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination.

### **C. Suivi de la conférence sur la qualité tenue parallèlement à la Conférence de l'Union européenne sur la qualité et la méthodologie de la statistique officielle**

5. Les membres du Comité se sont déclarés satisfaits du succès de la conférence sur la qualité des statistiques pour les organisations internationales. Cette première conférence convoquée par le Comité sur des questions de fond avait suivi immédiatement la Conférence de l'Union européenne sur la qualité et la méthodologie de la statistique officielle tenue en Allemagne en mai 2004. Il a été proposé qu'à l'avenir le Comité saisisse d'autres occasions analogues pour favoriser les débats de fond.

6. Les membres du Comité sont convenus que des travaux plus poussés étaient nécessaires en ce qui concerne la gestion de la qualité dans les organisations internationales et les questions connexes de gouvernance dans les systèmes de statistiques internationales. À cet égard, le Comité a accueilli avec satisfaction le document élaboré par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui fournit une excellente base pour un débat plus poussé. Le Comité a créé un groupe de travail (présidé par l'OCDE et composé du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, de l'UNESCO, d'EUROSTAT, du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Division de statistique de l'ONU) chargé d'élaborer un document définissant les questions et les prochaines étapes du processus, qui serait présenté à la réunion du Comité en mars 2005. Il a aussi été décidé d'utiliser l'introduction de la déclaration de principes pour tenir la Commission de statistique au courant des travaux en cours au Comité.

### **D. Questions stratégiques liées aux indicateurs des objectifs du Millénaire en matière de développement**

7. Le Comité a soulevé les questions ci-après, sur lesquelles il souhaitait obtenir des éclaircissements de la part de la Division de statistique de l'ONU et du Groupe d'experts interinstitutions sur les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement : justification et opportunité technique de la périodicité annuelle des rapports ; comment accroître l'utilisation et la visibilité des données communiquées par les différentes institutions aux systèmes de statistiques internationales ; objectifs des organes subsidiaires du groupe interinstitutions, notamment leur contribution aux modifications recommandées concernant la liste et les spécifications des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire. Le Comité est convenu que la Division de statistique de l'ONU devrait, après avoir consulté le Groupe interinstitutions, communiquer ces renseignements dans un rapport sur les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire, qui serait présenté au Comité à sa réunion suivante.

8. Le Comité est résolument convenu que documentation et imputabilité étaient indispensables à la crédibilité des indicateurs de suivi confectionnés dans le cadre du Groupe d'experts interinstitutions sur les rapports internationaux. Le Comité a

reconnu la valeur considérable de l'étude technique et des propositions formulées par le consultant auprès de l'Organisation internationale du Travail (OIT), Tim Holt, comme cadre de compilation des données et, à terme, pour améliorer la pratique internationale en ce qui concerne l'élaboration d'estimations régionales à usage international. Le Comité s'est cependant déclaré préoccupé par l'ampleur des travaux que devraient accomplir les institutions pour répondre au questionnaire sur les estimations et les agrégats, ainsi que pour élaborer un rapport et des recommandations finals. À cet égard, le Comité a noté que l'Assemblée générale avait imposé une charge considérable aux institutions et au Groupe d'experts interinstitutions en matière de rapports pour le suivi « plus cinq » du Sommet du Millénaire. Il est convenu que les institutions chargées de confectionner les indicateurs des objectifs du Millénaire en matière de développement devraient être invitées à présenter des observations sur l'actuel projet de questionnaire en ce qui concernait la pratique méthodologique des institutions. Le Comité a noté que les institutions doivent faire preuve de transparence dans leurs pratiques méthodologiques et être prêtes à répondre aux questions des pays au sujet des indicateurs des objectifs du Millénaire en matière de développement.

9. Le Comité a constaté que le projet concernant les objectifs de développement du Millénaire avait relevé le niveau de la coordination interinstitutions. Le projet avait aussi sensibilisé les institutions aux problèmes de données et aux pratiques méthodologiques. Le Comité a demandé à la Division de statistique de l'ONU d'élaborer en 2006 un document sur les enseignements recueillis en ce qui concerne la coordination interinstitutions et les pratiques en matière d'assurance de qualité.

10. Le Comité a également entendu un exposé sur le logiciel DevInfo, que l'ONU emploie pour surveiller les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du développement du Millénaire. À cet égard, le Comité a demandé au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et au Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) de rédiger et de diffuser largement une lettre d'information pour tenir les équipes de pays de l'ONU au courant de l'évolution récente et de l'introduction du logiciel DevInfo. En outre, il a été recommandé de rédiger une note commune d'orientation décrivant dans ses grandes lignes la complémentarité entre DevInfo et les outils existants, notamment la base de données active de la Banque mondiale, et précisant leurs avantages comparatifs.

## **E. Statistiques au niveau infranational**

11. Le Comité a accueilli avec satisfaction le rapport établi par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) au sujet de ses travaux sur l'élaboration de statistiques au niveau infranational. Il a également pris note des renseignements communiqués par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU au sujet de ses travaux en cours sur la publication intitulée *World Urbanization Prospects*. Le Comité est convenu qu'il serait souhaitable, bien que les services statistiques des organisations internationales aient pour mandat premier de produire des données au niveau national, de poursuivre l'étude de la question des statistiques infranationales. Il a aussi constaté que les pays auraient besoin d'une formation accrue pour renforcer la production de données infranationales.

## **F. Indicateurs relatifs aux technologies de l'information et de la communication**

12. Le Comité a entendu un exposé sur le Partenariat sur les statistiques relatives aux TIC au service du développement, mécanisme de coordination mis en place par des institutions et des commissions régionales aux fins de l'observation statistique des TIC, et il a pris note des principales activités prévues, notamment diverses réunions régionales, la mise au point de cours de formation, un guide pour l'observation statistique des TIC et une base de données commune en matière de TIC. Les membres du Comité ont fait observer que le lieu d'implantation de la future base de données devrait être judicieusement choisi en tenant compte des différentes politiques des institutions internationales en matière de diffusion et que cette base de données devrait fonctionner selon les normes SDMX. En outre, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a invité le Partenariat à contribuer aux travaux en cours sur la classification des groupes professionnels afin de mieux identifier le secteur des TIC. La Division de statistique de l'ONU a accepté de participer au Partenariat. Le Comité a noté que le Partenariat établirait un rapport actualisé pour la session de 2005 de la Commission de statistique.

## **G. Statistiques du tourisme**

13. Le Comité a accueilli favorablement la proposition formulée par la Division de statistique de l'ONU de former un groupe de coordination interinstitutions sur les statistiques du tourisme et il a encouragé toutes les parties intéressées à participer à la première réunion du groupe, immédiatement après la quatrième réunion du Comité. Il a invité le groupe à définir son domaine et ses mécanismes de travail et à faire rapport à la réunion du Comité de mars 2005.

## **H. Présentation des données et des métadonnées**

14. Le Comité a remercié l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) des travaux approfondis qu'elle a réalisés en vue d'élaborer un projet de manuel pour la communication et la présentation de données et de métadonnées statistiques et il a encouragé l'OCDE à publier ce manuel dès que possible. Le Comité a pris acte de l'invitation lancée à toutes les institutions de formuler à ce stade une dernière série d'observations, ce à quoi plusieurs membres du Comité se sont engagés. On a fait observer que le manuel reflèterait non seulement l'engagement des organisations internationales mais constituerait aussi un utile ouvrage de référence pour les pays en développement. Il a été suggéré de solliciter l'avis sur le projet de manuel de pays qui ne sont pas membres de l'OCDE. Il serait également important de diffuser le texte en plusieurs langues. Pour faciliter le développement futur du manuel, il a été proposé d'employer une formule de présentation dynamique (par exemple sur le Web), ce qui lui permettrait de refléter plus largement des types de présentation utilisés dans des domaines statistiques autres qu'économiques. Les membres du Comité ont noté aussi l'importance du manuel compte tenu en particulier des travaux consacrés aux normes pour l'échange de données et de métadonnées statistiques, ainsi que pour la mise en place de dispositions efficaces de mise en commun de données entre institutions internationales en général.

## **I. Harmonisation des années de référence des indices**

15. Le Comité a pris note du rapport de la CNUCED sur la mise en œuvre de la recommandation selon laquelle les organisations internationales devraient, d'ici à la fin de 2005, modifier leurs indices en prenant 2000 comme année de référence.

## **J. Statistiques de la santé**

16. Le Comité a accueilli avec satisfaction le rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission de statistique. Il a pris note que l'OMS et la Division de statistique de l'ONU collaboreraient afin de déterminer les questions à régler en matière de statistiques sanitaires. Cet effort consistera notamment à évaluer les mécanismes de coordination existants et à étudier la façon d'assurer la plus grande efficacité et efficience possibles d'un groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de la santé. L'OMS et la Division de statistique de l'ONU informeront et feront pleinement participer les parties intéressées compétentes. Certains membres ont signalé qu'une action urgente était indispensable dans ce domaine de manière à ménager un délai suffisant pour répondre au mandat donné par la Commission de statistique. En tant qu'institution internationale ayant des responsabilités sectorielles dans ce domaine, l'OMS pourrait jouer le rôle de chef de file en la matière.

## **K. Révision des données**

17. Le Comité a pris note que le Fonds monétaire international (FMI) avait annoncé l'achèvement de ses travaux sur les pratiques relatives à la révision des données, ainsi que de la publication sur le site Web du Fonds d'un document intitulé *Revision policy for official statistics: a matter of governance*<sup>1</sup>. Un lien direct sera disponible depuis le site Web du Comité.

## **L. Réseau d'enquêtes sur les ménages**

18. Le Comité s'est félicité de l'annonce faite par la Banque mondiale, l'UNICEF et l'OMS au sujet du lancement, le 27 septembre 2004, d'un réseau international d'enquêtes auprès des ménages, dont l'objectif est de faciliter une plus étroite coordination entre les institutions internationales qui participent à la conduite d'enquêtes sur les ménages. Les membres du Comité, ayant fait observer que le renforcement des systèmes statistiques nationaux exige l'élaboration conjointe des recensements, des enquêtes et des registres administratifs, ont encouragé le réseau à rester en liaison avec les travaux internationaux en cours pour l'élaboration de toutes les sources de données. Plusieurs membres du Comité ont souligné qu'il était utile de mettre au point des « modules modèles » concernant des domaines statistiques spécifiques. Certains membres du Comité ont demandé que soit améliorée la formulation de l'une des activités proposées – l'élaboration d'un programme minimum d'enquêtes sur les ménages – en insistant sur le fait qu'il ne devrait pas s'agir d'un programme prescriptif imposé par les institutions internationales. Les membres du Comité ont exprimé leur appui à deux autres activités proposées : l'élaboration d'un référentiel pour la diffusion des données

d'enquêtes et la tenue d'un dépôt commun de métadonnées d'enquête. Les animateurs du réseau ont offert de tenir le Comité au courant des progrès réalisés.

### **M. Normes pour l'échange de données et de métadonnées**

19. Le Comité a pris note du rapport intérimaire présenté par l'OCDE au sujet de l'initiative SDMX, en particulier le fait que la version 1.0 du projet de normes SDMX était affiché sur le Web pour observations, ainsi que la poursuite des travaux sur le projet pilote concernant les statistiques de la dette extérieure.

### **N. Questions relatives aux travaux des équipes spéciales et des groupes de travail intersecrétariats**

20. Le Fonds monétaire international (FMI), chargé du secrétariat du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix, a annoncé que la rédaction et l'impression du *Manuel des indices des prix à la consommation : théorie et pratique* étaient achevées et que celui-ci était également disponible sur CD-ROM ainsi que sur le site Web de l'Organisation internationale du Travail. En outre, le FMI a annoncé que le *Manuel des indices des prix à la production : théorie et pratique* avait été achevé, ainsi que le plan des travaux futurs pour l'élaboration d'un manuel sur les indices des prix du commerce international. En qualité de secrétaire de l'Équipe spéciale interinstitutions sur les statistiques des finances, le FMI a annoncé le lancement à la Banque mondiale, en octobre/novembre, d'une base de données centrale sur la dette extérieure. L'Organisation mondiale du commerce, chargée du secrétariat de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises, a informé les membres que le processus de révision de la Classification type pour le commerce international (CTCI) avait été lancé. L'Organisation de coopération et de développement économiques, en sa qualité de président du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, a informé le Comité que les travaux de fonds en cours pour la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 1993 portaient sur les 44 questions précises qui avaient été identifiées et que la nomination d'un directeur de projet et d'un éditeur serait bientôt annoncée. La Division de statistique de l'ONU, président du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement, a déclaré que le groupe avait été formé afin de coordonner la collecte des données et qu'au début, le Groupe axerait ses travaux sur les statistiques de l'eau. Enfin, l'Organisation de coopération et de développement économiques, président de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services, a informé le Comité qu'après avoir publié le manuel sur le commerce des services, le groupe se consacrait à observer les progrès réalisés par les pays en matière de communication de données et qu'il poursuivait ses travaux au niveau de ses groupes techniques subsidiaires, notamment celui sur les mouvements de travailleurs étrangers.

### **O. Principales nouvelles initiatives prévues par les organisations**

21. Les membres du Comité se sont mutuellement informés de leurs principales initiatives nouvelles, notamment l'organisation de manifestations spéciales, le lancement de publications ou autres activités de programme.

## **P. Questions diverses relatives à la Commission de statistique**

22. Le Comité a entendu un exposé de la Division de statistique de l'ONU sur le débat en cours entre les États Membres au sujet de l'amélioration des méthodes de travail de la Commission de statistique.

## **Q. Questions diverses**

23. Le Comité a brièvement débattu de son site Web. Il a été convenu de maintenir la protection par mot de passe de l'accès aux documents concernant les réunions ordinaires de travail. Toutefois, le Comité a accepté la proposition du Secrétariat de développer le volet du site qui est accessible au grand public et d'y afficher une information plus complète, notamment des liens avec les sites Web des membres du Comité

24. S'agissant de l'ordre du jour de la réunion suivante du Comité le lundi 28 février 2005, le Comité a adopté la liste de questions ci-après : déclaration de principes (Division de statistique de l'ONU); normes de qualité (Organisation de coopération et de développement économiques); tourisme (Organisation mondiale du tourisme); enquêtes (Banque mondiale); indicateurs des objectifs du Millénaire en matière de développement (Division de statistique de l'ONU); mise en commun de l'information en matière de renforcement des capacités statistiques [Partenariat statistique au service du développement à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS 21)]; et logiciels statistiques (Division de statistique de l'ONU). S'agissant de la réunion d'automne, le Comité a accepté avec gratitude l'offre de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) d'accueillir le Comité à Rome du 6 au 8 septembre 2005.

25. Le Comité a élu Sylvester Young, Directeur du Bureau de statistique du Bureau international du Travail, Président pour la période 2004-2006. Le Comité a exprimé sa reconnaissance au Président sortant, Andrew Flatt, Directeur de la Division de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé les travaux pendant la transition entre l'ancien Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination et le Comité de coordination des activités de statistique.

### *Notes*

<sup>1</sup> Carol S. Carson, Sarmad Khawaja et Thomas K. Morrison, « Revision policy for official statistics: a matter of governance », IMF Working Paper No. WP/04/87 (Washington, 2004).